



Compte rendu du Conseil municipal du 15 février 2007

Présidence de M. Gérald HÉRAULT, Maire, Vice Président du Conseil Général de l'Essonne
Secrétaire : Mademoiselle FILIP

Présents : M. HÉRAULT, Maire, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne,
Mme DUCASSÉ, Mme MANTE, M. COURTOIS, M. TARER, M. VEYRAT, M. BRAT, M. FEYDEL
Adjoints au Maire

Mme MAREST, Mme BAZIN, M. PERRIOT, Mme MOULINET-SIAT, M. ARNOL, Mme BINELLO, Mme RENVOISÉ, Mme DUPEYRAT, M. LAURENT, M. LECHEVALIER, M. POTIER, Mme FLOURIOT-BRISTOT, Melle FILIP, M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT,
Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration :

M. MEILLAT ayant donné procuration à M. VEYRAT
Mme HERFELD ayant donné procuration à Mme BINELLO
Mme BOLLIET ayant donné procuration à Mme DUCASSÉ
Mme LE NOXAIC ayant donné procuration à Mme MANTE
Mme AUBERT ayant donné procuration à M. HÉRAULT
Mme PERROT ayant donné procuration à Mme MOULINET-SIAT

Excusée :

Mme BERNARD

Absents :

M. BOUISSET
M. JOSSE
M. ZAMMIT

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 janvier 2007

ADOpte À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour de la présente séance

Monsieur GUILLEMENOT entre en séance à 20 H 58

PREND ACTE

que le Débat d'Orientation Budgétaire 2007 a eu lieu

DÉCIDE À LA MAJORITÉ

Abstentions : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

l'ouverture de crédits à hauteur de 260 000 € pour permettre d'assurer des dépenses urgentes avant le vote du BP

ACCORDE À LA MAJORITÉ

Abstentions : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

un acompte sur subvention d'un montant de 15 500 € à l'association Amitiés Montgeronnaises Internationales dont 10 500 € seront consacrés à l'organisation d'un séjour pour les jeunes âgées de 15 à 17 ans

APPROUVE À L'UNANIMITÉ

La programmation du contrat de ville présentée par la commune et les associations montgeronnaises pour 2007, prend acte des projets menés par les associations relevant de l'intérêt communautaire de la CASVS, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès de différents partenaires et autorise Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer tout document afférent à cette programmation

APPROUVE À L'UNANIMITÉ

Les projets présentés par la ville dans le cadre de la programmation Ville Vie Vacances 2007 prend acte des projets présentés par les associations montgeronnaises dans le cadre de cette programmation et autorise Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer tout document relatif à ce dispositif

DÉCIDE À LA MAJORITÉ

Abstentions : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

De céder le lot A issu du terrain communal sis 7 et 9, chemin du Milieu des Vignes du Nouzet, cadastré section AT 200 et AT 400 à Monsieur Olivier PERLIN et Madame TOURANCHE Valérie, au prix de 98 280 € et autorise Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer tous les actes utiles à cette cession

DÉCIDE À LA MAJORITÉ

Abstentions : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

De céder le lot B issu du terrain communal sis 7 et 9, chemin du Milieu des Vignes du Nouzet, cadastré section AT 200 et AT 400, à Monsieur et Madame KILING au prix de 96 840 € et autorise Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer tous les actes utiles à cette cession

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

Le versement d'un régime indemnitaire aux personnes non titulaires occupant un emploi permanent

FIXE À L'UNANIMITÉ

A 1 600 € le tarif de location forfaitaire de mise à disposition des installations sportives à l'Ecole Nationale de Police de Draveil pour une durée de 6 mois soit du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer après accomplissement des procédures réglementaires la quittance de règlement du sinistre survenu le 5 décembre 2005 au local électrique situé avenue Charles de Gaulle

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer après accomplissement des procédures réglementaires la quittance de règlement suite à des dégradations commises le 19 novembre 2004 à l'école Jean Moulin

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire ou les Adjoints dans l'ordre du tableau à procéder à l'encaissement d'un chèque émis par la SMACL en dédommagement d'un bris de vitre survenu dans un gîte d'étape lors d'un séjour encadré pour le service jeunesse

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

De confier à MM. HÉRAULT, PERRIOT, Mmes MOULINET-SIAT, FLOURIOT-BRISTOT la mission de représenter la ville de Montgeron du 16 au 19 février 2007 à Eschborn et Viernau (Allemagne)

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville de Montgeron et le théâtre de l'AGORA d'Evry

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales qui permet la consultation d'informations de la base allocataire de la CAF de l'Essonne par l'intermédiaire du service télématique sécurisé CAFPRO Internet

La Séance est levée à 21 H 40

Le Maire

Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne

Gérald HÉRAULT